

voyageurs français qui étaient un obstacle au progrès de l'Évangile au milieu des sauvages. On ne saurait récuser en doute des témoignages si positifs ; toutefois il y a moyen, je crois, de réconcilier ces deux hypothèses, qui ne s'excluent pas absolument. Il est permis de croire que malgré ses inquiétudes de conscience il aurait continué son voyage, jusqu'à ce qu'il eût atteint les villages des Mandans, tel qu'il en avait instruction de son supérieur, et qu'il l'annonce dans sa lettre du 30 avril, n'eût été l'abandon du fort Maurepas. Cet événement ayant nécessité l'envoi de canots à Michilimakinac et son entreprise vers l'Ouest, offrant des difficultés inattendues et presque insurmontables, il en profita pour se rendre vers un autre religieux et soulager son âme délicate et peut-être un peu timorée.

*
* * *

On se demandera peut-être aussi, quelles étaient les cas de conscience qui troublaient ce saint religieux et sur lesquels il désirait obtenir des éclaircissements. Nous ne le savons pas assurément, car lui seul eût pu nous renseigner à ce sujet. Après cet aveu, je me permettrai de suggérer la réponse suivante. Pendant que le pavillon français flottait en maître dans la baie d'Hudson (1696-1713), les sauvages allèrent faire la traite à cet endroit.

L'entraînement fut si considérable que le commerce languit à Michillimakinac. Quand les Anglais devinrent maîtres de la baie, le courant continua à prendre la route du nord, au grand détriment des postes français.

A l'époque où les Français avaient la haute main dans la baie et même avant, ils firent des efforts pour enrayer ce mouvement vers le nord.

C'est ainsi que Du Lhut de La Tourette établit dans ce dessein, un poste appelé de son nom " La Tourette ", au nord du lac Nipigon et que les Français conservèrent même après le traité de 1713, bien qu'il fût situé dans la